

Destinataires : responsables d'équipes loisir

Lyon, le 23/12/2025

Mesdames, Messieurs,

La seconde phase du Championnat de Volley Loisir 6 x 6 débutera la semaine du 12/01/2026.

Voici la répartition des équipes dans les différents niveaux qui a été faite en tenant compte des résultats de la première phase pour établir dans chaque niveau des poules de niveau semblable :

NIVEAU CONFIRME 1 :

37 équipes sont réunies dans ce niveau : les 4 premières de chaque poule de la première phase ainsi que Rhodia-Vaise 4 qui a demandé d'intégrer ce niveau.
3 poules de 7 équipes et 2 de 8 ont été constituées.

NIVEAU CONFIRME 2 :

30 équipes sont réunies dans ce niveau : Les équipes du niveau confirmé non qualifiées en confirmé 1 avec les 2 équipes en moins suivantes :

- Le Rhodia-Vaise 4 qui a demandé d'intégrer le niveau Confirmé 1
- La Fidésienne 2 qui a demandé à descendre en Intermédiaire 2

Et les 2 équipes supplémentaires suivantes :

- Queenstown, inscrite en intermédiaire en 1^{ère} phase et qui a demandé d'intégrer ce niveau.
- Francheville 7, équipe nouvellement inscrite ;

2 poules de 7 équipes et 2 de 8 ont été constituées.

NIVEAU INTERMEDIAIRE 1

45 équipes sont réunies dans ce niveau : Les 4 premières de chaque poule avec les changements suivants :

- La Fidésienne 2 inscrite en confirmé 2 en première phase a demandé d'intégrer ce niveau.
- L'équipe Queenstown normalement qualifiée pour ce niveau a demandé de monter en confirmé 2.
- L'équipe du VV Saône 6, nouvellement inscrite, intègre ce niveau

3 poules de 7 équipes et 3 de 8 s ont été constituées.

NIVEAU INTERMEDIAIRE 2

37 équipes sont réunies dans ce niveau : les équipes du niveau intermédiaire non qualifiées pour le niveau intermédiaire 1 ainsi que Tassin 6 et Sain Bel 6, nouvellement inscrites.
3 poules de 7 équipes et 2 de 8 ont donc été constituées.

Tous les résultats devront être transmis au comité le vendredi 20 mars 2026 au plus tard.

FINALES

Les finales qui permettront de connaître les champions Volley-Ball Loisir 6x6 2025/2026 se dérouleront le vendredi 27/03/2026.

Les clubs de l'AS Mornant et de Jonage ont d'ores et déjà fait savoir qu'ils avaient un gymnase de disponible. Il manque encore 2 gymnases.

Merci de nous faire savoir si le vôtre est disponible pour cette date-là (prévoir de 20h à 2h du matin environ).

Pour chaque finale une équipe du club organisateur sera automatiquement qualifiée.

Dans le cas où plusieurs équipes du club organisateur participent au championnat dans le même niveau, c'est l'équipe la mieux classée qui sera qualifiée d'office.

Attention : Seuls les joueurs ayant participé à la qualification de l'équipe pourront participer aux finales.

Organisation des finales : Attention, les formules des finales sont susceptibles d'être modifiées au cas où nous n'ayons pas assez de gymnase pour les organiser.

FINALES CONFIRME 1 : 9 équipes qualifiées.

- La meilleure équipe de chaque poule et les 4 meilleure deuxièmes seront qualifiées.
- Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la moins bonne 2ème qualifiée.

FINALES CONFIRME 2 : 9 équipes qualifiées.

- Les 2 meilleures équipes de chaque poule et la meilleure troisième seront qualifiées.
- Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la meilleure 3ème.

FINALES INTERMEDIAIRE 1 : 9 équipes qualifiées.

- La meilleure équipe de chaque poule et les 3 meilleure deuxièmes seront qualifiées.
- Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la moins bonne 2ème qualifiée.

FINALES INTERMEDIAIRE 2 : 9 équipes qualifiées.

- Les meilleures équipes de chaque poule et les 4 meilleures deuxièmes seront qualifiées.
- Si l'équipe du club organisateur la mieux classée ne fait pas partie de ces équipes, elle remplacera la moins bonne 2ème qualifiée.

Pour rappel: Les équipes ayant obtenu le même classement dans des poules différentes sont départagées d'abord par le quotient du nombre de points obtenus/nombre de matches disputés, ensuite par le quotient du nombre de sets gagnés/nombre de sets perdus, enfin par le quotient du nombre de points gagnés/nombre de points perdus

CHALLENGE DU FAIR-PLAY

Nous vous demandons, comme en première phase, de remplir le formulaire du challenge du Fair-play et de le retourner au comité du Rhône de volley-ball à la fin de la seconde phase.

Les équipes qui auront obtenu le plus grand nombre de points seront réunies pour disputer un tournoi du fair-play le vendredi 10 avril 2026.

Un classement par club sera également effectué : le club dont l'ensemble des équipes totalisera la meilleure moyenne, se verra récompensé par le label « fair-play volley loisir » et recevra une récompense d'un lot de ballons.

Pour prétendre au label, il faudra qu'au moins 2/3 des équipes du club participant au championnat loisir aient retourné leurs formulaires.

N'oubliez pas, vous pouvez retrouver toutes les informations relatives au championnat competfun sur Internet : <http://volleyrhone.fr>.

Nous vous souhaitons de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.



Pour la commission sportive
Gilles Wojciechowski